

# MONTAGNY

## *Mag'*

BULLETIN MUNICIPAL DE VOTRE COMMUNE

Novembre 2020



### A la une

- BUDGET  
Page 9
- TENNIS  
Page 12
- TRAVAUX RD 386  
Page 12





[www.montagny69.fr](http://www.montagny69.fr)

# INVITATION

**Pierre FOUILAND,**  
Maire de Montagny  
&  
l'ensemble de l'équipe municipale

Vous convie à la traditionnelle cérémonie  
des voeux du maire

**Le jeudi 14 janvier 2021 à 19h**

Au Trait d'union  
273 Allée des Érables, 69700 Montagny

*Nous prendrons toutes les mesures nécessaires afin  
de respecter les gestes barrières.*

## CHÈRES MONTAGNEROTES, CHERS MONTAGNEROTS



Nous vivons actuellement une période COVID, particulière et inédite où nos libertés premières sont restreintes. L'incertitude du lendemain angoisse notre quotidien et nous devons nous plier tous les jours à de nouvelles procédures. Malgré cela sur notre commune, les bonnes volontés n'ont pas manqué à commencer par nos couturières bénévoles qui ont relevé un défi de taille avec la confection de masques, nos enseignants des deux écoles primaires qui ont assuré le maintien des cours dans les périodes difficiles, nos employés municipaux qui sont restés sur le pont pendant toute la période de confinement ; la bonne volonté de chacun afin de rendre la vie plus douce. Je tiens aussi à remercier nos commerçants qui ont assuré un service de qualité sans jamais se plaindre ainsi que les soignants de notre commune toujours présents pour traiter les pathologies courantes et soutenir la population.

Toute l'équipe municipale a assuré ses fonctions sur tous les fronts sans attendre, gérant les problèmes du quotidien avec ceux du COVID, au service de la population. La continuité a été faite par les élus et je les en remercie chaleureusement.

Nous avons aussi combattu, durant la période estivale, un nombre croissant d'incivilités, de décharges sauvages, de tapages nocturnes ce qui nous a fait douter de la prise de conscience de certains sur la situation mais nous sommes restés vigilants et nous ne laisserons rien passer.

Malgré tout, il ne faut pas s'apitoyer sur notre sort, et garder ainsi le lien social avec des relations humaines fortes, c'est la mission de notre CCAS qui assure la surveillance pour les plus fragiles et qui est à l'écoute afin d'aider les personnes dans le besoin, je remercie par la même occasion ceux qui en ont la charge .

Toutes les associations ont pu redémarrer leur activité avec une procédure adaptée mise en place pour chaque salle. Les présidents des associations veillent à la bonne tenue des gestes barrières ainsi le tennis club de Montagny a pu investir son tout nouveau tennis couvert et ainsi roder ce complexe qui séduira, je l'espère de nombreux adhérents.

Afin de mettre un peu de couleur dans notre triste tableau quotidien, nous avons créé un nouveau marché le vendredi soir depuis le 11 septembre dernier avec des producteurs locaux qui fut un franc succès avec un choix de produits diversifiés. Cette offre a été complétée par des terrasses accueillantes et tout cela en respectant les gestes barrières.

Enfin, nous pensons à nos entreprises très impactées par cette crise et, à ce titre, la communauté de communes se mobilise financièrement auprès de la Région pour leur apporter une aide.

La crise COVID n'est pas finie et il faudra encore nous protéger avec nos familles, assurer la gestion de cette crise et répondre aux attentes de nos habitants mais comme je suis un éternel optimiste, je pense que cette période sera pour beaucoup, j'espère, une prise de conscience afin de revenir à l'essentiel, à protéger notre environnement par des mesures simples et aussi de changer certains de nos comportements personnels.

Je vous engage à continuer à être vigilants, à vous préserver et à bien respecter l'ensemble des mesures barrières.

*Bien à vous*

*Pierre Fouilland  
Maire de Montagny*



### ● SOMMAIRE :

#### VIE MUNICIPALE

P 4 à 10

#### SOCIAL

P 11

#### ENVIRONNEMENT

P 12 à 14

#### VIE ASSOCIATIVE

P 15 et 16

#### ÉTAT CIVIL

P 17

#### LIBRE EXPRESSION

P 18

#### NUMÉROS UTILES

P 19

#### SORTIE À MONTAGNY

P 20

#### HORAIRES

##### Lundi :

8h30 - 12h00

##### Mardi :

9h00 - 12h00 &  
14h30 - 18h00

##### Mercredi :

8h30 - 12h00

##### Judi :

9h00 - 12h00 &  
14h00 - 17h30

##### Vendredi :

8h30 - 12h00

#### Permanence État Civil

1er samedi du mois

9h - 11h30

#### Mentions Légales :

**MAIRIE DE MONTAGNY** 1, Place de Sourzy - 69700 Montagny

Tél : 04 78 73 73 73 - Fax : 04 78 07 16 42

**Directeur de la publication** : Pierre Fouilland - **Rédacteur en chef** : Pierre Fouilland

**Membres du comité de Rédaction** : Les élus, les associations

**Conception & Réalisation** : CSM2 Communication - www.csm2.fr - contact@csm2.fr

**Photos** : Freepik, Mairie de Montagny, Les associations

## BIBLIOTHÈQUE : LA RENCONTRE "CONTES"

*La rencontre "Contes" pour les enfants du mercredi 9 septembre s'est très bien passée, environ une vingtaine d'enfants étaient présents, accompagnés de leurs parents.*

Le lieu de jeu, skate park, était un véritable attrait auquel certains d'entre eux ont succombé. Mais pour l'ensemble, ils sont restés attentifs tout le temps de la longue histoire "Si seulement j'avais un nez vert" de Max Lucado, illustré par Sergio Martinez. Illustrations qu'ils ont dévoré des yeux, qu'ils ont accompagné de leurs arguments et impressions...

Vers 15h35, une pause s'impose, un goûter tiré des sacs apparaît de-ci, de-là...

Une plus grande interaction avec la seconde histoire "Je t'aimerai toujours, quoiqu'il arrive, de Debi Gliori, Gautier Languereau collection Mes grands albums.



Puis de belles questions avec "Tous différents !" de Todd Parr, Bayard Jeunesse...

La séance se termine avec l'histoire de "La grenouille sourde" qui, seule, atteint son but alors que toutes les autres, devenues spectatrices, auront abandonné la course... gagnées par le découragement. En effet, la grenouille sourde n'a pas entendu tous les commentaires négatifs susceptibles de la décourager... Elle a gagné !

La séance est levée vers 16h10

Par petits groupes de 5, ils iront découvrir la bibliothèque et tous les trésors qu'elle abrite...

Suite aux échanges avec quelques parents, nous sommes persuadés que cette formule est à renouveler, en d'autre lieu (suggestion pour le préau, ou la salle polyvalente, fonction des conditions sanitaires qui s'imposent). En fin de pandémie, ces moments de contes partagés pourront avoir lieu en bibliothèque directement.



## FORUM DES ASSOCIATIONS

*Moment incontournable de la rentrée, le forum qui s'est déroulé le Samedi 5 septembre 2020 a attiré de nombreux Montagnerots pour rencontrer les bénévoles associatifs.*

Cette journée était l'occasion de se renseigner, de choisir, de s'inscrire et de découvrir les différents clubs qui animent notre commune tout au long de l'année, sports, loisirs, culture : des activités pour toute la famille !!!

Nous tenons à remercier tous les participants, Présidents et bénévoles, et souhaitons à toutes les associations de notre commune une excellente saison 2020/2021.



## NOUVEAU MARCHÉ DU VENDREDI SOIR

*Pour ce tout nouveau marché des producteurs du Vendredi soir sur la place de Sourzy, la réussite est au rendez-vous.*

On peut découvrir commerçants et producteurs locaux qui proposent leurs produits, des légumes à la viande, des fruits au fromage sans oublier le miel et le poisson tout est réuni pour que chacun trouve le ou les produits de qualité qu'il recherche.



C'est également pour les Montagnerots, le lieu idéal pour se retrouver, discuter sans oublier les mesures sanitaires en vigueur. Petit à petit, ce marché hebdomadaire prend de la notoriété et les habitants des communes voisines n'hésitent pas à y faire un petit tour...

**Pour les fêtes de fin d'année, le marché aura lieu le mercredi 23/12 au lieu du vendredi 25/12 et le mercredi 30/12 au lieu du vendredi 1er janvier.**

## NOUVELLES ENSEIGNES

Depuis le 23 juillet 2020 une nouvelle enseigne a ouvert sur la commune

**« Les comptoirs de la bio »**  
Lieu-dit Garon, 42 Route de Lyon, 69700 Montagny



et prochainement sur la place vous découvrirez un **caviste fromager**.

## DEVENEZ UN(E) JEUNE ÉLU(E) DANS VOTRE COMMUNE

- Vous avez entre 13 et 18 ans, vous habitez la commune,
- Vous voulez vous initier à la vie municipale à travers la démocratie et la citoyenneté, intervenir aux fêtes commémoratives de votre commune,
- Vous avez des projets locaux qui marquent une ouverture vers les autres,

**Alors venez nous rejoindre !**

Nous souhaitons mettre en place une commission pour élaborer, aider, soutenir et mener en faveur de la jeunesse, des actions diverses (sports, culture, arts, chants, écologiques, etc...).

Les propositions seront étudiées et, si elles présentent un intérêt, seront votées puis réalisées dans le cadre de son budget et au bénéfice de tous.

**Envoyez nous un mail avec vos coordonnées à l'adresse suivante :**

cmecma@montagny69.fr ou par courrier – Mairie de Montagny - 1 place de Sourzy – 69700 Montagny

À l'attention de Mme Corinne JEANJEAN

Adjointe au Maire déléguée à la vie scolaire & commerces de proximité.

## ALFA 3A



**Charly MESSANA a quitté ses fonctions de directeur de l'accueil de loisirs Alfa3a de Montagny ce 29 mai 2020 afin de s'investir dans un nouveau projet professionnel.**

Il est remplacé par Damien MUNOZ (à gauche sur la photo) qui a assuré la continuité de direction jusqu'en juillet.

Depuis le mois d'août, c'est Philippe COURBON (à droite sur la photo) qui est directeur permanent de la structure.

**Philippe Courbon (Directeur de l'AL de Montagny), est un ancien joueur de basketball devenu coach. Il a exercé ses fonctions de Directeur sur Lyon et Villeurbanne.**

Il a rejoint ALFA 3A, en 2018, en tant que Directeur de l'AL de Morancé.

Ses valeurs sont l'esprit d'équipe et la pédagogie.

**Lisa Tritenne (Directrice Adjointe de l'AL de Montagny), est passionnée de danse et l'enseignait sur son temps libre dans son association dans le pays de Gex.**

Rejoignant la région lyonnaise en 2019, elle a pris ses fonctions dans un premier temps sur Chasselay. Son maître mot est la bienveillance.



## RENTRÉE SCOLAIRE 2020

**Une rentrée scolaire bien timide pour nos écoliers après 2 mois de confinement à leur domicile.**

En effet de nombreux parents encore très angoissés n'étaient pas tous prêts à laisser partir leurs enfants dans nos écoles et crèche de la commune.

Pour les enfants présents dans nos structures, tout avait été préparé en amont afin que cette reprise se fasse dans les meilleures conditions compte-tenu des contraintes sanitaires qui nous étaient imposées.



Nous avons pu compter sur le professionnalisme de nos équipes éducatives, les ATSEM, l'équipe de la crèche, les animateurs périscolaires, les agents d'entretien, les services administratifs et techniques de la mairie sans oublier vos élus, pour faire en sorte d'apporter un maximum de précaution à ce retour de confinement.

Aujourd'hui la vie scolaire et sociale a repris progressivement et nous ne pouvons qu'espérer que cette année scolaire se déroule pour le mieux.

### *Françoise Gauquelin, nouvelle présidente de la CCVG, conduira le projet communautaire 2020-2026*

Issu des élections municipales et intercommunales des 15 mars et 28 juin, le nouveau Conseil communautaire a été officiellement installé lundi 6 juillet. C'est Françoise Gauquelin, maire de Millery, qui en assurera la présidence lors des 6 prochaines années (2020-2026).

La première réunion du Conseil communautaire 2020-2026 s'est déroulée lundi 6 juillet à la Salle des fêtes de Chaponost. La séance a permis aux élus communautaires de s'installer dans leurs nouvelles fonctions et de désigner le nouvel exécutif : président, vice-présidents et membres du bureau.

**Françoise Gauquelin, maire de Millery, a été élue présidente de la CCVG par ses pairs et devient la première femme à prendre la tête d'une intercommunalité dans le Rhône, sur les 13 EPCI que compte le département.**



### *Le bureau communautaire sera composé de 10 membres :*

Françoise GAUQUELIN, présidente

Damien COMBET, vice-président (Mobilités, Environnement, transition écologique)

Serge BERARD, vice-président (Développement économique)

Catherine STARON, vice-présidente (Finances)

Guy BOISSERIN, vice-président (Patrimoine & Bâtiment)

Josiane CHAPUS, conseillère déléguée (Solidarités)

Thierry DILLENSEGER, conseiller communautaire

Jean-Louis GERGAUD, vice-président (Voirie)

Jérôme CROZET, conseiller délégué (Agriculture)

Pierre FOUILLAND, conseiller communautaire



Pour plus d'informations, et revoir la séance du conseil en vidéo, rendez-vous sur :

<https://www.ccvalleedugaron.com/francoise-gauquelin-nouvelle-presidente-conduira-le-projet-communautaire-2020-2026/>

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DU GARON

## VIE DES ENTREPRISES

*Une aide en trésorerie pour les entreprises du territoire entrepreneurs individuels, indépendants, TPE, associations... Vous avez des besoins de trésorerie pour soutenir durablement votre activité en cette période difficile ? Bénéficiez d'une aide de 3 000 à 20 000 euros dans le cadre du « Fonds Région Unie » soutenu par la CCVG.*

**180 000 euros d'aide pour le tissu économique de la vallée du Garon**

Aux côtés de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de la Banque des territoires notamment, les élus communautaires de la CCVG ont souhaité s'engager dans le « Fonds Région Unie » pour soutenir, financer et accompagner dans la relance, les entreprises du territoire. Ce dispositif permettra de mobiliser jusqu'à 180 000 euros d'aide pour le tissu économique de la vallée du Garon et les besoins en trésorerie de ses entreprises.

**En quoi consiste le Fonds Région Unie ?**

Cette aide consiste en l'octroi d'une avance remboursable sur 5 ans (dont 2 ans en différé) d'un montant compris entre 3 000 € et 20 000 € pour financer le besoin de trésorerie et le plan de relance de l'entreprise (besoin en fonds de roulement).

**Fonds Région Unie : Qui peut en bénéficier ?**

Elle est destinée aux associations employeuses, coopératives, micro-entrepreneurs, auto-entrepreneurs, indépendants, professions libérales, entreprises de 0 à 9 salariés dont l'établissement est situé sur le territoire de la vallée du Garon.

**Pour en savoir plus et déposer un dossier de demande d'aide, rendez-vous sur le portail de la Région AuRA : <https://regionunie.auvergnerhonealpes.fr/>**

**Un volet spécial Tourisme, Hôtellerie et Restauration**

Dans le cadre du Fonds Région Unie, une aide spécifique aux professionnels du secteur THR est mise en place.

Elle consiste en une subvention d'un montant de 5 000 € maximum.

Elle s'adresse aux entreprises de moins de 10 salariés et aux associations.

Pour pouvoir bénéficier de l'aide, les entreprises devront justifier une perte de chiffre d'affaires supérieure ou égale à 20 % du 1er mars 2020 jusqu'à la date de la demande par rapport à la même période de l'année précédente.

**Pour en savoir plus :**

**<https://www.auvergnerhonealpes.fr/aide/352/289-etre-finance-en-sortie-de-crise-covid-19-avec-le-fonds-d-urgence-tourisme-tourisme.htm>**

**La CCVG à vos côtés**

**Pour tout renseignement, le pôle Développement économique et vie des entreprises est à votre écoute.**

**[entreprendre@cc-valleedugaron.fr](mailto:entreprendre@cc-valleedugaron.fr) / 06 15 28 43 62**

## SÉCURITÉ

*De la prévention mais aussi de la rigueur au quotidien pour la sécurité des biens et des personnes*

**Claude Sommier**, agent de surveillance de la voie publique (ASVP) intervient dans le domaine de la prévention, mais également avec le souci de la rigueur pour faire respecter les règles en vigueur, notamment le stationnement, les zones bleues, la surveillance des établissements scolaires lors des entrées et sorties, le respect du code de la route, l'encadrement des cérémonies, les nuisances sonores et toutes les incivilités

Son rôle est d'assurer la sécurité des biens et des personnes.

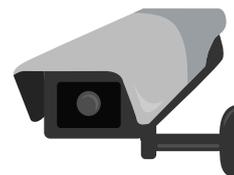
### Marquage au sol des zones 30

En complément des panneaux de limitation déjà installés pour les zones 30 et afin de réduire la vitesse, des marquages au sol seront réalisés très prochainement.



Contact : [securite@montagny69.fr](mailto:securite@montagny69.fr)

### Renforcement du réseau de vidéo protection de la commune



La vidéoprotection permet d'assurer le maintien de la sécurité générale sur la commune, plusieurs caméras sont régulièrement implantées sur certains axes afin de renforcer la prévention et la dissuasion des actes délictueux.

Plusieurs faits ont pu être élucidés grâce aux caméras déjà en place.

Pour les mois à venir, notre priorité est l'installation de caméras aux Vieux Bourg et sur les axes de sortie de la commune.

## RECHERCHE MÉDECIN

### Départ du docteur Depaillat prévu début d'année 2021

La commune souhaite apporter son aide à la recherche d'un successeur.

Si vous êtes intéressé(e)s, n'hésitez pas à contacter le docteur Depaillat au 04 78 07 32 90.

Vous remerciant par avance pour l'intérêt que vous porterez à notre commune et à ses habitants en venant vous installer sur un territoire proche de la Métropole Lyonnaise.

Si le Docteur Depaillat ne trouvait pas de successeur fin décembre, les médecins de la maison de santé assureraient autant que possible à partir du mois de janvier 2021, le suivi de ses patients qui habitent Montagny.

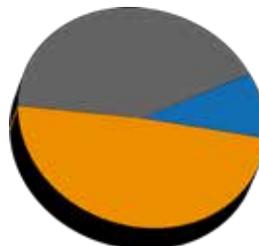


**BUDGET 2020**

EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2019

**Section fonctionnement**

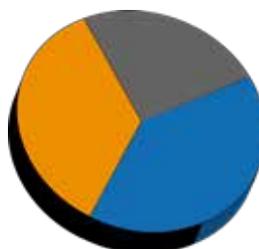
	<b>2019</b>
Excédent de clôture	619 637,07 €
Titres de recettes émis	3 176 744,19 €
Mandats émis	2 685 590,00 €
Total des recettes	3 796 381,26 €



Résultat de clôture de la section de fonctionnement pour 2019 : 1 110 791,26 €

**Section d'investissement**

	<b>2019</b>
Titre de recettes émis	930 846,31 €
Excédent de fin de clôture	816 347,84 €
Mandats émis	564 931,82 €



Résultat de clôture de la section investissement pour 2019 : 1 182 262,33 €

	<b>2019</b>
Restes à réaliser en recettes	67 240,00 €
Restes à réaliser en dépenses	1 533 795,17 €



Besoin de financement : 284 292,84 €

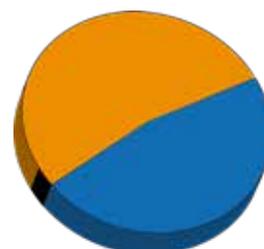
**Le résultat de clôture des deux sections est de 2 293 053,59 €**

**BUDGET PRIMITIF POUR L'EXERCICE 2020**

	<b>2019</b>	<b>2020</b>
Dépenses et recettes de fonctionnement	3 307 704,99 €	3 563 257,34 €



	<b>2019</b>	<b>2020</b>
Dépenses et recettes d'investissement	2 107 112,19 €	2 358 103,53 €



La somme des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement s'élève à 5 921 360,87 € comprenant une reprise du résultat de l'exercice 2019, soit un excédent de fonctionnement qui s'élève à 1 110 791,26 € plus un excédent reporté sur la section d'investissement de 1 182 262,33 €. A noter que les taux d'imposition des taxes directes n'ont pas évolué pour cette nouvelle année et sont restés stables depuis trois exercices.

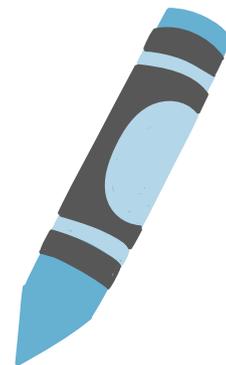
## L'A.P.E. DU GARON

Une association dynamique pour nos enfants !

*L'Association des Parents d'élèves (A. P. E.) du Garon est un regroupement de parents d'élèves bénévoles de l'école du Garon qui a pour but de mener des actions, pour récolter de l'argent pour aider à financer des projets, des sorties ou du matériel pour l'école du Garon.*

**Président** : Patrice DATIN  
**Vice-présidente** : Solenne VICENTE  
**Trésorière** : Caroline BEAUDET  
**Trésorière adjointe** : Sandrine BESSON  
**Secrétaire** : Nathalie CHABRAND  
**Secrétaire adjointe** : Audrey GARCIA

**Membres actifs** :  
Magali HANSER,  
Anne SONGIS,  
Sophie JOUANIN,  
Adrien BENEDETTO &  
Aurélien TOURSELLE.



**Toute aide est la bienvenue et nous sommes à l'écoute de toutes vos idées !!**



L'APE du Garon a proposé lors des vacances de la Toussaint, une vente de fromages de nos régions. Ce fût l'occasion de savourer de délicieux fromages et d'appétissantes charcuteries sans se déplacer ! Notre partenaire a rigoureusement sélectionné des produits de qualités, issus de coopératives artisanales. Alors, qu'attendez-vous pour venir découvrir notre alléchant catalogue ?

Et, comme chaque année l'association organisera sa traditionnelle tombola de Noël. Si la conjoncture ne nous permet pas d'organiser notre fête de Noël, le tirage au sort aura lieu en live via Facebook ! N'hésitez donc pas à demander vos billets à un enfant scolarisé à l'école du Garon, de nombreux lots vous attendent !!

**Pour nous contacter :**



**association.parentsdugaron@gmail.com**  
**Association des parents d'élèves de l'école du Garon**

## ELAN DE SOLIDARITÉ



***A la suite des recommandations des autorités sanitaires et devant la pénurie de masques la municipalité avait lancé un appel sur les réseaux sociaux afin de recruter des personnes volontaires équipées de machines à coudre.***

Il y a eu un élan de solidarité et de nombreuses habitantes ont répondu à l'appel. Des dons de tissus, draps et autres de différentes couleurs ainsi que l'achat d'élastique ont été fournis .



Le Centre Communal d'Action Social (CCAS) a mis à jour la liste des personnes fragiles et Mme Sandrine SIBILLE aidée de Mme M.-Christine LASSALLE se sont chargées de les appeler et de leur apporter les masques à domicile.

Pour les autres habitants de la commune les 5, 6 et 7 mai a eu lieu la distribution devant l'enceinte de la mairie.

Environ 1700 masques ont été offerts aux Montagnerots. Le souhait de la commune était de fournir un masque à tous ses habitants, en attendant d'avoir reçu ceux de la Région. Tout a été mis en œuvre pour satisfaire cette forte demande.



Pour remercier ces couturières bénévoles, le CCAS de la commune a décidé de leur offrir des bons d'achats à utiliser chez les différents commerçants de notre village. Nous remercions encore chaleureusement pour leur implication : Mesdames Brigitte Barthomeuf, Maryline Cerqua, Gisèle Garcia, Cubizole, Nicole Tatot, Adeline Smolders, Martine Blain , Marie-José Mouzon, Joëlle Ducoup, Evelyne Furno, Alexandra Dessertine, Suzanne Paillasseur, Christine Lassalle, Nadine Rollat, Andrée Charcosset, Nadia Besson, Françoise Morellon et Elisabeth Carrez.

**Montagnerotes et Montagnerots, protégez-vous, soyez prudents et prenez soin de vous.**



***Des permanences hebdomadaires sont organisées le mardi et jeudi matin de 9 h à 12 h mais des visites au domicile sont également possibles quand les personnes ne peuvent se déplacer.***

Ces permanences sont assurées par deux élues : Sandrine FRAISSE-SIBILLE, adjointe au maire en charge des affaires sociales et Christine LASSALLE, conseillère déléguée aux affaires sociales.

**Mail :** social@montagny69.fr

### **Les missions :**

- L'écoute des personnes en difficulté
- Les demandes de logements
- Les demandes d'aides financières ponctuelles
- L'accompagnement pour les démarches administratives, constitution de dossiers divers...
- L'accompagnement pour les prises de rendez-vous

## LA COMMUNE DISPOSE D'UN CCAS

auprès des organismes

- L'accompagnement pour la mise en place de l'aide à domicile et portage de repas
- La gestion du registre communal personnes âgées et/ou handicapées durant le plan canicule, ainsi que lors du confinement suite à la crise sanitaire avec la distribution de masques

### **L'organisation de la Semaine Bleue :**

L'Organisation des festivités pour les anciens au mois de décembre avec le choix pour eux de participer à un repas ou de recevoir des chèques cadeaux valables chez les commerçants de la commune de Montagny sauf exceptionnellement pour cette année, le repas n'aura pas lieu en raison de la pandémie COVID 19.

## TENNIS CLUB



*Dimanche 30 août 2020, c'est sous un temps pluvieux mais rempli de soleil dans les esprits des adhérents du Tennis Club de Montagny, que le Club a pu accueillir sa première manifestation sur des courts couverts flambant neufs.*

En effet, les 11 finales du tournoi des Coteaux, un tournoi organisé entre 6 villages (Soucieux, Saint Laurent d'Agnay, Saint Maurice sur Dargoire, Taluyer, Orlenas) étaient programmées permettant ainsi d'inaugurer les nouveaux courts couverts Eric Pelen. Cette livraison a permis d'assurer la fin du tournoi d'une part et permettra d'autre part d'assurer une saison complète sans suppression de cours en cas de pluie.



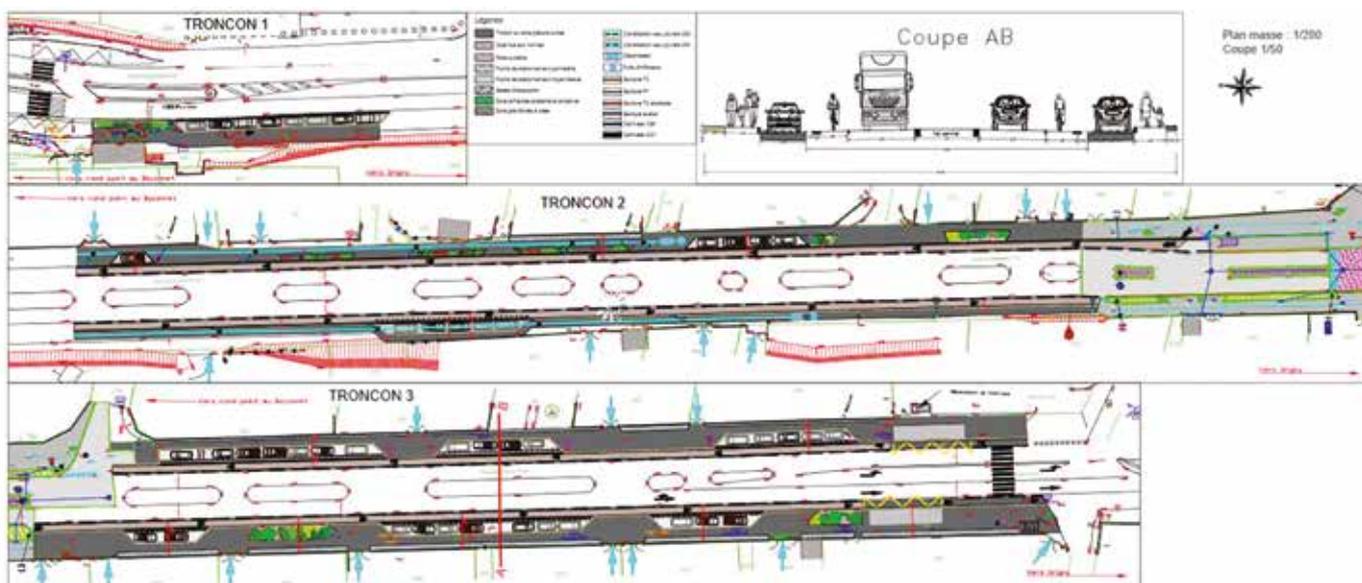
L'arrivée de cette structure va donner un nouveau souffle au club de Tennis qui a vu partir de nombreux adhérents sur les communes voisines possédant déjà des courts couverts : augmentation du nombre d'adhérents de plus de 25%, augmentation du nombre de créneaux d'enseignement et création d'emplois, respect des dates des matchs des championnats du Rhône, organisation de tournoi indépendamment de la météo et vitrine d'un club dynamique afin de faire venir des joueurs d'autres clubs.

Ce projet, qui a démarré il y a maintenant 10 ans, a pu aboutir et nous remercions à cette occasion la municipalité qui a porté ce projet, la ligue ARA de Tennis et les différents soutiens financiers à savoir Monsieur le Sénateur François-Noël BUFFET qui a alloué une partie de son enveloppe parlementaire pour un montant de subvention de 10 000 € et la Région Auvergne-Rhône Alpes qui a subventionné à hauteur de 50 000 € ce projet de couverture des courts de tennis.



**Pour plus d'informations sur la vie du Club n'hésitez pas à nous contacter : [tc.montagny.69@fft.fr](mailto:tc.montagny.69@fft.fr)**

## TRAVAUX RD 386



***Cela fait trois mandats que les élus de la majorité de Montagny se fédèrent afin de faire aboutir ce projet de réaménagement de la RD 386.***

Sur le mandat précédent, le tronçon 1 aux abords de l'école du Garon a été réalisé. Cette partie a pu être sécurisée avec des zones distinctes entre voitures, piétons et deux roues. Des espaces verts ont été aménagés afin de compléter l'ensemble et de rendre plus agréable.

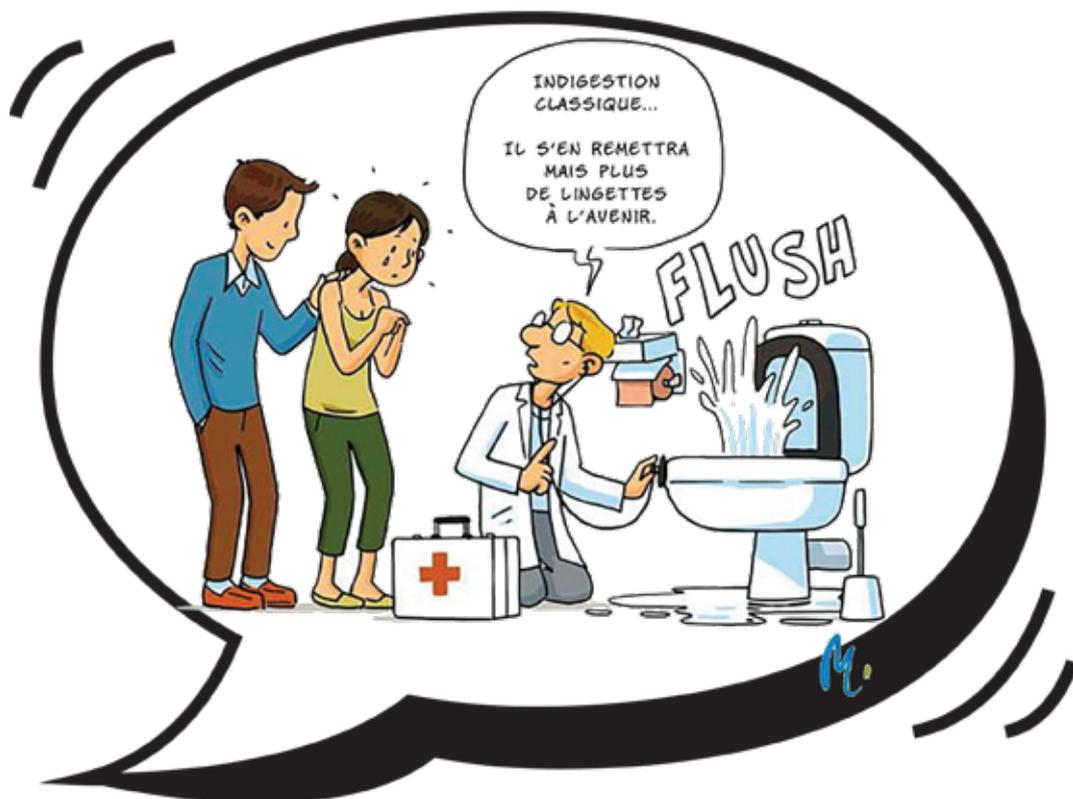
Malgré la COVID et le renouvellement des élections, la municipalité et la CCVG ont acté le tronçon 2 et 3 qui seront lancés en travaux pour la fin 2020. C'est la CCVG qui prend la maîtrise d'œuvre unique de cet ouvrage tant attendu des habitants du quartier.

## JETEZ LES LINGETTES À LA POUBELLE, PAS DANS LES TOILETTES

*En cette période de confinement, les impératifs d'hygiène domestique sont encore plus élevés que d'habitude. Certains d'entre vous utilisent des lingettes désinfectantes pour le ménage, le nettoyage des surfaces, des poignées de portes... Mais attention, même si elles sont biodégradables, les lingettes n'ont pas le temps de se désagréger pendant leur trajet dans les réseaux d'assainissement. Voilà pourquoi il faut impérativement les jeter à la poubelle, et non dans les toilettes.*

**Une fois jetées dans les toilettes, l'accumulation de lingettes provoque :**

- des bouchons perturbant le fonctionnement des réseaux d'assainissement. En ce moment, des centaines d'interventions, évitables, sont consacrées chaque jour aux dégâts provoqués par les lingettes !



En jetant vos lingettes à la poubelle, vous faites un geste pour celles et ceux qui travaillent.

- la perturbation du fonctionnement des stations d'épuration. Jeter à la poubelle, c'est aussi un geste pour la préservation de la qualité de l'eau et de l'environnement, en évitant des dysfonctionnements dans les stations d'épuration, pouvant causer momentanément, des rejets d'eaux usées en milieu naturel.
- l'obturation de votre propre branchement d'assainissement, engendrant des désagréments nombreux (mauvaises odeurs, débordements des eaux usées...) et des réparations qui seront à votre charge.

**N'oubliez pas** : autant que possible, privilégiez l'utilisation d'eau savonneuse et de détergents, c'est meilleur pour votre pouvoir d'achat, et ça protège l'environnement.

Sébastien LAURENT (Chargé de communication SMAGGA et SYSEG)  
 slaurent@smagga-syseg.com  
 04 72 31 90 81 - 06 21 37 38 26  
 www.contratderivieredugaron.fr  
 www.syseg.fr

262, rue Barthélemy Thimonnier  
 ZAC de Sacuny  
 69 530 Brignais

## RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Vous souhaitez rénover votre logement ?

Votre collectivité vous accompagne !



Rénover son logement, c'est :

- ◆ Maîtriser ses charges et réduire ses factures d'énergie
- ◆ Améliorer son confort en hiver comme en été
- ◆ Valoriser son bien
- ◆ Préserver l'environnement

Vous souhaitez rénover votre logement ?

Votre collectivité vous accompagne !



Rénover son logement, c'est :

- ◆ Maîtriser ses charges et réduire ses factures d'énergie
- ◆ Améliorer son confort en hiver comme en été
- ◆ Valoriser son bien
- ◆ Préserver l'environnement

N'attendez plus, contactez votre conseiller rénovation !

☎ 04 37 48 25 90 🌐 [www.ouestlyonnais.fr](http://www.ouestlyonnais.fr)



Vous avez un projet de rénovation énergétique pour votre habitation ?

N'attendez plus, contactez votre conseiller rénovation !

✉ [contact@infoenergie63-grandlyon.org](mailto:contact@infoenergie63-grandlyon.org) ☎ 04 37 48 25 90 🌐 [www.ouestlyonnais.fr](http://www.ouestlyonnais.fr)



Pensez à prendre contact avant la signature des devis :

- ◆ Votre conseiller peut vous orienter vers des entreprises
- ◆ Certaines aides ne sont accordées que si vous en faites la demande avant toute signature de devis

Vous êtes propriétaire d'un logement situé sur le territoire de l'Ouest Lyonnais ? (Communes du Pays de l'Arbresle, des Vallons du Lyonnais, de la Vallée du Garon et du Pays Mornantais)

Vous pouvez bénéficier d'un accompagnement gratuit (par un conseiller indépendant) pour vous aider à construire votre projet :

- ◆ Estimations des consommations énergétiques
- ◆ Préconisations d'améliorations thermiques
- ◆ Pré-chiffrage des travaux
- ◆ Estimations des aides financières
- ◆ Analyse des devis

Ce service vous est proposé par le Syndicat de l'Ouest Lyonnais et ses 4 Communautés de communes.



USMV - ASSOCIATION FOOTBALL

*La saison 2019 – 2020 ayant été écourtée pour les raisons que nous connaissons, nous avons néanmoins entamé une nouvelle saison 2020 - 2021 avec beaucoup d'incertitudes et de contraintes dictées par l'état et déclinées par la FFF quant aux attitudes et gestes barrière à adopter lors des entraînements et compétitions.*



Cela n'empêche pas l'USMV d'avancer et de s'appuyer sur les différentes commissions (sportive, manifestations, équipements, communication, partenaires et sponsors) pour se projeter vers l'avenir à l'aube des 20 ans de

l'USMV (créée en 2001).

Aujourd'hui, ce ne sont pas moins de 2 emplois salariés à plein temps, un autoentrepreneur, un alternant en communication, 5 services civiques, 2 BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport) sans oublier tous les bénévoles et éducateurs sur lesquels le fonctionnement du club s'appuie.

Notre volonté est de mettre l'accent pour le développement du football féminin et du sport études suite aux demandes des jeunes du collège Louis Querbes.

Notre partenariat avec l'OL a été reconduit confortant ainsi la reconnaissance de notre travail.

L'USMV entame sa vingtième année d'existence et le chemin parcouru depuis sa création a conforté le club dans ses choix et la notoriété acquise rayonne au niveau régional.

**Afin de célébrer cet anniversaire, reprenez dès à présent le week-end des 3 et 4 juillet 2021** au cours duquel se dérouleront de nombreuses manifestations et pour en dresser les grandes lignes, nous programmons pour ouvrir les festivités, une énigme à résoudre par des équipes intergénérationnelles au travers d'un parcours sur Vourles et Millery, le samedi dans le parc de la mairie se déroulera une grande kermesse avec de nombreuses attractions, structures gonflables, spectacles de rue, podiums avec une diversité d'orchestres et chorales se succéderont.

Nous souhaitons également y associer nos producteurs locaux qui pourront présenter le fruit de leur travail. Le soir venu, un autre temps fort se déroulera au stade de Vourles pour un concert en plein air et un feu d'artifice et nous n'oublierons pas de diffuser les demi-finales du championnat d'Europe.

Le lendemain se dérouleront au stade de Millery après un apéritif convivial, une démonstration de nos jeunes du football d'animation, un lâcher de ballon suivi d'un match dit de « gala » avec quelques anciennes « vedettes » de notre sport qui clôturera cet événement haut en couleurs. Nous souhaitons que ce week-end représente les valeurs de notre club et que chacun d'entre nous puisse partager ces instants de joie.



**Prochaines manifestations**

- Mercredi 16 décembre
- Samedi 19 décembre
- Dimanche 20 décembre
- Dimanche 10 janvier

- Arbre de Noël à Vourles
- Matinée huitres à Millery
- Matinée huitres à Vourles
- Matinée boudin et tournoi U7 à Vourles

## GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE MONTAGNY

*C'est prouvé, bien encadrée, l'activité physique, c'est bon pour la santé. Elle prévient les risques d'insuffisance coronarienne, d'hypertension artérielle, d'obésité, de certaines maladies, évite le stress, la dépression, la fatigue.*

Elle joue un rôle essentiel tant sur le plan physique que psychologique et social.

On renforce ses os, on entretient son cœur et son souffle, on conserve équilibre et souplesse ; on améliore son sommeil, on reste de bonne humeur.

L'OMS recommande au moins 150 minutes d'activité physique d'intensité modérée par semaine ou 75 minutes d'activité d'endurance d'intensité soutenue.

Bien que les consignes de la Mairie et du CODEP liées à la COVID 19 limitant le nombre d'adhérents par séance, nous pouvons encore accepter des inscriptions supplémentaires uniquement pour les adultes, les cours des enfants étant complets.

**Venez nous rejoindre et tester nos cours.  
Vous bénéficiez de 2 séances gratuites avant inscription.**

### GYM ADULTES

Magalie - Lundi 14 h - 15 h Gym traditionnelle

Magalie - Lundi 19 h 30 - 21 h Gym tonique

Jocelyn - Mercredi 17 h 40 - 18 h 40 Gym tonique

Jocelyn - Mercredi 18 h 50 - 19 h 50 Gym "hommes"

Jocelyn - Jeudi 12 h 30 - 13 h 30 Gym tonique

Sylvie - Jeudi 19 h - 20 h Gym traditionnelle

Magalie - Vendredi 10 h - 11 h Gym allégée

**Renseignements :** Nadia : 04 72 24 08 49

Christine : 04 78 07 19 76 - Rose : 04 72 24 10 73

<https://gvmontagny69.wordpress.com/>



## LES FESTIGONES



*Les Festigones proposent des animations festives sur la commune.*

Notre équipe de bénévoles s'enrichit d'année en année, alors si vous souhaitez vous investir dans une association conviviale et dynamique, contactez-nous sur [lesfestigones@gmail.com](mailto:lesfestigones@gmail.com) ou via notre page Facebook : @lesfestigones.

Etant donné la situation sanitaire actuelle, les événements de 2020 n'auront pu avoir lieu (Chasse aux oeufs, Soirée Cabaret, Marché de Noël). Nous souhaitons de tout cœur que l'année 2021 nous permettra de vous retrouver, notamment lors de la chasse aux oeufs.

En attendant, nous vous invitons à aimer notre page Facebook et à vous y rendre régulièrement pour suivre toute notre actualité.

## Naissances



Nous adressons aux heureux parents toutes nos félicitations



**DELMAS Elliott Rémi Patrick François**

Né le 21 janvier 2020

**VERON Tiago Maxime**

Né le 31 janvier 2020

**SOK Anna Louisa Sopheak**

Née le 26 mai 2020

**VITIELLO Alix Camille Sacha**

Né le 2 juillet 2020

**ROCHE Anaé Laura**

Née le 4 août 2020

**LELEU Clément**

Né le 14 septembre 2020

## Mariages



Nous adressons aux mariés tous nos vœux de bonheur pour leur union

**FAVIER Alexandra et FIGURA Florent**

le 25 juillet 2020

**HERMI Aïman et PONTINI-SUBTIL Aurélie**

le 26 septembre 2020

**POEZEVARA Julien et GUICHARD Laura**

le 10 octobre 2020

## Décès



Nous adressons aux familles nos plus sincères condoléances

**CHARBONNIER Jean**

le 18 janvier 2020 (85 ans)

**PÔNE Maurice**

le 06 février 2020 (85 ans)

**DUSSUD Nicole née VETTRAINO**

le 05 mars 2020 (75 ans)

**VIEUX Emmanuel**

le 27 mars 2020 (77 ans)

**ROSA Georges**

le 28 mars 2020 (82 ans)

**PACITTI Roger**

le 01 avril 2020 (73 ans)

**VOLTA Andrée née VOUILLON**

le 11 avril 2020 (85 ans)

**LE STRAT Louis**

le 11 avril 2020 (62 ans)

**PÔNE Christiane née LONGARINI**

le 06 mai 2020 (84 ans)

**LAFLEUR Jeannine**

décédée le 21 septembre (75 ans)

**MARTINAUD Colette**

le 22 juin 2020 (66 ans)

**SERA Evelyne née PERRIER**

le 27 juin 2020 (81 ans)

**DUPLETTY Marius**

le 29 août 2020 (94 ans)

**CIAMPICHETTI Louis**

le 25 octobre 2020 (81 ans)

## Elus de la liste « Ensemble donnons du cœur à Montagny »

*Depuis cette année, la loi donne droit d'expression aux élus d'opposition dans les publications municipales des communes de moins de 3500 habitants. Nous voici donc enfin sur cette gazette !*

*Vous nous retrouverez également dans l'onglet Vie Municipale du site internet de la mairie, une fois par trimestre, sous la rubrique « Libre expression » (libre mais limitée à 300 mots).*

*Fort de 37.4% des votes, Ensemble donnons du cœur à Montagny dispose de 4 postes de conseillers municipaux.*

*Soyez-en remerciés !*

### Notre engagement

Dans un début de mandat marqué par une crise sanitaire qui bouleverse les pratiques, nous avons affiché notre volonté de prendre part aux projets qui concernent au plus près les habitants. La municipalité a commencé son mandat par des actions positives que nous avons également souhaitées au cours de la campagne : mise en place d'un nouveau marché et journée de nettoyage avec les volontaires. Cela va dans le sens d'un village vivant, concerné par son cadre de vie, nous nous en réjouissons.



Nous insisterons sur :

- **L'engagement à faire vivre notre village**, ses lieux de rencontres, œuvrer pour une place du village plus conviviale, le quotient familial à la cantine ;
- **Le partage de l'espace** entre voitures, piétons, cycles, la régulation de la vitesse, l'aménagement des accotements, les plantations ;
- **Le respect de notre environnement**, la préservation des terres naturelles et agricoles. Nous sommes fermement opposés au projet de golf, et à toute urbanisation du secteur de Brasseronde. Nous avons demandé à chaque conseil municipal les résultats de l'étude de faisabilité, mais nous n'avons pas eu de réponse. Nous restons mobilisés.

### Nos questions et propositions au cours des premiers conseils municipaux

Depuis le début du mandat, nous interpellons sur des sujets du quotidien. Voici quelques-unes des questions que nous avons posées en conseil municipal :

Quel avancement sur les locaux du Panorama, du tatoueur, de la Sénioriale ? Quel soutien au point Multiservices pour garder ce commerce de proximité vivant ?

Dans les espaces libres, la mairie va-t-elle s'engager pour un projet communal collectif (locaux ou espaces verts) ?

Place de la voiture, circulation et vitesse :

C'est un point commun de nos 2 listes pour les élections municipales. Qu'en est-il de cette réflexion dans les rangs de la majorité ?

Communication entre municipalité et habitants :

Nous demandons que les décisions prises par le Maire par délégation soient enfin présentées au conseil municipal, comme le veut la loi.

Sur des sujets identifiés, inviter toute personne concernée pour nourrir une réflexion commune, les élus minoritaires, les acteurs communaux, voire les habitants.

Nous proposons d'initier des contacts réguliers entre le CM et le conseil municipal des enfants et des ados, s'inviter mutuellement.

Nous proposons qu'une adresse mail figure sous le nom des

adjoints et délégués sur le site de la mairie, en fonction de leur domaine d'intervention, afin de pouvoir être joints par les montagnerots.

Vie quotidienne :

Instaurer le quotient familial à la cantine.

Des propositions concrètes simples : mise en place d'une formation 1ers secours, fléchage de la bibliothèque pour une meilleure visibilité....

### Le monde de demain

La crise sanitaire, les adaptations qui ont été trouvées, tout cela nous invite à la réflexion. Nous avons réalisé brutalement notre fragilité face aux risques naturels et sanitaires. Et la grande chance d'avoir de l'espace et

d'habiter à la campagne, au vert.

Mais nous avons aussi appris que nous sommes capables de changer nos pratiques. Le confinement bien que compliqué et douloureux pour beaucoup, a eu aussi des bénéfices :

Créativité et capacité d'inventer de nouvelles manières de faire, actions de solidarité et de convivialité....

Réduction de la circulation, baisse de la pollution. Nous avons apprécié le silence et le chant des oiseaux. Nous avons pu nous déplacer à pied tranquillement dans le village.

Profitions de ces leçons ! Convaincus que c'est dès maintenant que se construit le «monde de demain» plus local et avec la nécessité de «faire ensemble». Nous avons vu, à l'heure des déplacements réduits au minimum, l'utilité d'assurer une plus grande autonomie alimentaire et énergétique, de pouvoir trouver sur place l'indispensable.

A l'échelle locale, plus que jamais, laissons la place à la nature pour bénéficier de ses bienfaits. Développons la végétation dans le village, protégeons les bassins versants des cours d'eau.

Favorisons les déplacements non polluants. Travaillons à un meilleur partage de l'espace entre les piétons et les voitures. Surtout, réduisons les déplacements et redéveloppons l'agriculture de proximité et les circuits courts.

### Contactez-nous !

Vous avez identifié des problèmes dans le village, quel que soit votre quartier ? Nous souhaitons apporter des arguments en faveur d'une requalification de plusieurs espaces et voies du village.

Si vous avez envie de vous associer à cette réflexion, ou d'autres idées à mettre en avant, nous serons heureux de venir vous rencontrer, et relayer les sujets qui vous tiennent à cœur.

Jean-Luc Bérard, Isabelle Juquel, Michel Moreau, Noëlle Turpin

Nous représentons la commune à la communauté de

communes, à l'action sociale,

et au syndicat des eaux usées et pluviales.

ensemblepourmontagny@gmail.com





Pompiers (S.D.I.S) 18 ou 112  
 Urgences Vitales, SAMU 15 ou 115  
 Régulation, médecin de garde 04 72 33 00 33

Urgence Gendarmerie 17  
 Gendarmerie Nationale 04 78 44 00 64  
 2, Rue Louis Guillaumond - 69440 Mornant

## MÉDECINS

### Dr. Elise BENEDINI

MAISON DE SANTÉ 690 montée du Baconnet 69700 Montagny 04 81 68 12 18  
 Rendez-vous par téléphone ou sur [www.letsy.fr](http://www.letsy.fr), puis taper benedini ou montagny

### Dr. Marc DEPAILLAT

13 place de Sourzy 69700 Montagny 04 78 07 92 90  
 Sans rendez-vous du lundi au vendredi 8h00 -10h, 14h-15h30  
 Fermeture : mercredi

### Dr. Pauline WOOLLVEN

MAISON DE SANTÉ 690 montée du Baconnet 69700 Montagny 04 81 68 12 18  
 Rendez-vous par téléphone ou sur [www.letsy.fr](http://www.letsy.fr), puis taper woollven ou montagny

## DENTISTE

### Dr. Dorothée DE CHARRY

13 place de Sourzy 69700 Montagny 04 72 49 09 99 Fax 04 78 73 25 47  
 Sur rendez-vous du mardi et vendredi 8h30 -12h et 14h -19h Mercredi : 8h -13h

**LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE**  
 sont GRATUITS et ACCESSIBLES 24h/24

60 MILLIONS DE CONSOMMATEURS  
 INC / WWW.FOMILLIONS.MAG.COM 01 45 66 20 20  
 CHÉQUIER VOLE OU PERDU 0 892 683 208  
 OPPOSITION CARTE BANCAIRE 0 892 705 705  
 OBJETS TROUVÉS 0 821 00 25 25



## INFIRMIER(E)S

### Karine LAMADA - Gaylord PARDIN

51 route du Bâtard 69700 Montagny 04 78 07 90 43 / 06 89 97 05 32  
 Tous les jours

### Sophie MATRAT

MAISON DE SANTÉ 690 montée du Baconnet 69700 Montagny 06 48 62 07 85

### Gaëlle VERDELHAN

273 allée des Erables 69700 Montagny 06 48 62 07 85

## KINÉSITHÉRAPEUTES - OSTHÉOPATHE

### Marie PENAUD - Audrey MARTINAUD - Élodie ALAJARIN

295 montée de Sourzy 69700 Montagny 04 37 41 02 35  
 Ouvert du lundi au vendredi sur RDV

### Audrey GIBELIN

MAISON DE SANTÉ 690 montée du Baconnet 69700 Montagny 06 60 10 63 56

## OSTHÉOPATHE D.O.

### Clément MONNOT

Adultes Enfants Nourrissons  
 51 route du Bâtard 69700 Montagny 04 78 50 14 40

### Sandy LEBLANC

MAISON DE SANTÉ 690 montée du Baconnet 69700 Montagny 04 11 95 09 15  
 Rendez-vous par téléphone ou sur : [clicrdv.com/cabinet-sandy-leblanc-ostéopathe](http://clicrdv.com/cabinet-sandy-leblanc-ostéopathe)  
 06 60 10 63 56

## ORTHOPHONISTES

### Sarah SCAGLIOTTI - Corine FRESCO

MAISON DE SANTÉ 690 montée du Baconnet 69700 Montagny 04 78 46 85 54

## PHARMACIE

### Dr. Sabine VINCENT - Dr. Anne-Marie CHAPTAL

51 route du Bâtard 69700 Montagny 04 78 07 90 60  
 Du lundi au vendredi : 8h45 -12h et 14h30 - 19h30,  
 en dehors des horaires d'ouverture contacter le commissariat de Givors pour  
 connaître la pharmacie de garde et pour s'y rendre ou composer le 32 37.

**LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE**  
 sont GRATUITS et ACCESSIBLES 24h/24

GAZ - URGENCE SECURITÉ 0 800 47 33 33  
 EDF ENEDIS 09 726 750 XX  
 \*REPLACEZ LES XX PAR VOTRE NUMERO DE DEPARTEMENT (PRIX D'UN APPEL LOCAL)  
 VEOLIA EAU 09 69 32 35 29  
 ETAT DES ROUTES - CENTRE REGIONAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION ROUTIERE 0 826 02 20 22



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

# PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement  
les mains ou utiliser une  
solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer  
dans son coude  
ou dans un mouchoir



Se moucher dans  
un mouchoir à usage unique  
puis le jeter



Éviter  
de se toucher  
le visage



Respecter une distance  
d'au moins un mètre  
avec les autres



Saluer  
sans serrer la main  
et arrêter les embrassades



Porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas  
être respectée et dans tous les lieux où cela est obligatoire



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



**0 800 130 000**  
(appel gratuit)

